

Plogoff : l'escalade

Interpellations et arrestations font monter la tension

La situation s'aggrave à Plogoff (Finistère), où EDF veut implanter une centrale nucléaire. Les affrontements habituels, depuis le début de l'enquête publique, entre les forces de l'ordre et les opposants à la centrale ont pris cette semaine une autre dimension. Tout est en place maintenant pour qu'éclate un incident sérieux.

De notre correspondant

TROIS semaines après l'ouverture de l'enquête publique pour la centrale nucléaire de Plogoff, la situation s'est encore tendue dans la petite commune du cap Sizun. Jusqu'ici, les opposants à la centrale étaient quelques centaines à venir quotidiennement affronter les forces de l'ordre chargées de garder la « mairie annexe » où se trouvent les dossiers de l'enquête. Depuis le début de cette semaine, ils sont plus de mille : les lycéens libérés par les vacances de mardi gras sont désormais sur le terrain à apporter leur soutien aux manifestants. Et du côté des gendarmes mobiles, on devient de plus en plus nerveux. Pour la première fois, lundi, ils ont poursuivi les manifestants à

travers champs et ont arrêté un jeune homme de Rosporden, trouvé porteur d'un lance-pierres. Le jeune homme a été déféré au parquet de Quimper.

Mardi, les forces de l'ordre ont mis au point une nouvelle tactique : après le départ des camionnettes de la « mairie annexe », une brigade de gendarmes est restée sur place, dissimulée derrière les fourrés. Puis, brusquement, se lançant à la poursuite d'un groupe de manifestants, elle a arrêté l'un d'eux, Clet Ansquer, un sexagénaire de Lescoff, un des hameaux de la commune. Clet Ansquer, qui était porteur d'un cocktail Molotov, a comparu mercredi après-midi en audience de flagrant délit au tribunal correctionnel de Quimper avant de regagner la maison d'arrêt. On lui a accordé une semaine pour préparer sa défense.

Le même jour, et toujours à Quimper, des jeunes gens qui manifestaient devant le palais de justice pour protester contre les arrestations ont été interpellés. Parmi eux, la fille du premier adjoint socialiste de Rennes, dont les camarades expliquent qu'elle a été malmenée. Il a d'ailleurs fallu la conduire à l'hôpital. Arrestations — quatre depuis le début de l'enquête —, ma-

nifestations de protestation, nouvelles interpellations : à Plogoff on risque maintenant l'escalade. Tout le monde la craint là-bas. Et Anne-Marie Carval, la présidente du comité de défense de Plogoff, a dû lancer de pressants appels au calme. L'enquête, en effet, ne s'achèvera que le 14 mars.

Pendant ce temps, les comités antinucléaires ont « affrété » une caravane d'information qui a commencé un tour de Bretagne — les quatre départements plus la Loire-Atlantique. Elle doit faire étape dans dix-huit villes et organisera trois réunions quotidiennes.

Une institutrice brutalisée dans un commissariat

La fille du maire adjoint socialiste de Rennes a porté plainte contre X

Marie-Laurence Phlipponneau, vingt et un ans, institutrice dans les Côtes-du-Nord et fille de Michel Phlipponneau, conseiller général et premier adjoint socialiste du maire de Rennes, a porté plainte hier soir contre X auprès du procureur de la République pour voies de fait, à la suite de brutalités policières dans un commissariat de Rennes.

CETTE jeune fille se rendait, avec six camarades, au palais de justice, où un mineur devait passer en flagrant délit à la suite de son arrestation la veille à Plogoff en possession d'un lance-pierres. Sur le quai de l'Odéon, ils se font interpellés



Tous les jours quelque chose de nouveau à Plogoff, aujourd'hui les fantômes bretons de la pointe du Raz manifestent dans la lande

pour un contrôle d'identité. Emmenés au commissariat, les sept jeunes gens refusent de passer à la photo anthropométrique, estimant cette pratique illégale. « Devant mon refus, raconte Marie-Laurence, le commissaire m'a empoignée et projetée contre

un mur, puis il m'a forcée à m'agenouiller avant de me relever et de me sortir de la pièce par les cheveux. »

Dans la cour du commissariat, Marie-Laurence Phlipponneau, qui porte une prothèse à la colonne vertébrale, s'évanouit. Elle restera allongée sur le ciment une demi-heure, selon elle. « Dix minutes », dit la police, qui ne nie pas ce fait. Par contre, M. Morineau, le directeur départemental des polices urbaines du Finistère, assure qu'il n'y a pas eu de bru-

talité : « Mlle Phlipponneau a refusé de se soumettre aux opérations de photographie comme la loi l'y oblige par une ordonnance de février 1943. Elle y a été contrainte par la force. » Transportée à l'hôpital Laennec de Quimper, la jeune fille y a été soignée quelques heures.

Le père de la jeune fille a demandé au préfet du Finistère l'ouverture d'une enquête et la Ligue des droits de l'homme s'est saisie de l'affaire.